

Recherches sociographiques



Claude FRANCIS et Sibylle SINVAL, *L'évolution de la civilisation canadienne d'après les témoins*

André Vachon

Volume 6, Number 2, 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055273ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055273ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Vachon, A. (1965). Review of [Claude FRANCIS et Sibylle SINVAL, *L'évolution de la civilisation canadienne d'après les témoins*]. *Recherches sociographiques*, 6(2), 207–208. <https://doi.org/10.7202/055273ar>

la dette publique. La discussion est ici beaucoup plus à point que dans les quelques chapitres précédents. On aimerait cependant voir mises en lumière, dans un volume destiné au non-initié, les différences entre la dette privée (consommateur, entreprise, etc.) et la dette publique. Mais peut-être cette entreprise de démystification de la dette publique (et de la monnaie, soit dit en passant) appartient-elle davantage à un texte d'analyse qu'à un texte portant sur les institutions.

La cinquième et dernière partie couvre le vaste secteur des échanges extérieurs. Peut-être par déformation professionnelle, je me suis attardé à ces deux chapitres. L'auteur me semble faire un très bon tour d'horizon, qu'il s'agisse du commerce extérieur et de la politique douanière (chapitre 17) ou de la balance des paiements et du cours du change (chapitre 18). Je féliciterai Raynauld surtout de ne pas accepter comme vérités de foi certains mythes rattachés au fait global et indéniable de la forte dépendance de l'économie canadienne à l'égard du monde extérieur, particulièrement des États-Unis.

Pour tout dire : un volume qui, malgré certaines faiblesses dues, peut-être, à une publication trop hâtive, constitue un guide précieux pour quiconque cherche à comprendre le sens et la portée des institutions économiques canadiennes.

Claude MASSON

*Département d'économie,
Université Laval.*

Claude FRANCIS et Sibylle SINVAL, *L'évolution de la civilisation canadienne d'après les témoins*, Québec, Éditions du Pélican, 1953, xv+335 p.

Ce livre n'a pas été fait à l'intention des spécialistes ; à plus d'un titre, pourtant, il mérite d'être analysé ici. Il se présente comme le premier tome (1534-1663) d'une anthologie des grands documents du Régime français insérés dans une trame narrative d'une belle sobriété. Les auteurs ont fait appel aux « témoignages » de Cartier, Lescarbot, Champlain, Sagard, Marie de l'Incarnation, Pierre Boucher et aux *Relations* des Jésuites. Tout en modernisant l'orthographe et la ponctuation fantaisistes des XVI^e et XVII^e siècles, elles ont conservé fort judicieusement les mots si savoureux de ces temps lointains, quitte à les traduire au besoin. Textes et commentaires sont d'une lecture facile et de surcroît fort agréable.

Il est évident que cette publication a été préparée avec le plus grand soin. L'historien de métier se réjouira de la qualité de l'information des auteurs dont les dires sont au reste appuyés sur une bibliographie (pp. 333-335) très sérieuse. Et personne, d'autre part, ne contestera la dextérité et le bon goût de l'imprimeur-éditeur : la belle tenue de la typographie, la netteté de la mise en page et surtout la richesse d'une abondante iconographie ajoutent à la valeur intrinsèque de l'ouvrage. (On regrettera, cependant, l'absence d'une table des illustrations.)

On peut, certes, adresser quelques reproches aux auteurs — reproches de spécialiste, pour la plupart, au sujet d'un livre auquel il faut éviter, pour être honnête, de demander plus qu'il ne prétend offrir. Néanmoins, on eût souhaité, à l'occasion, un développement moins sommaire de la partie narrative : du premier voyage de Cartier, par exemple, les résultats ne sont pas donnés (p. 23) ; de même, ne trouve-t-on aucune indication de la façon dont le Malouin découvrit le Saint-Laurent en 1535 (*ibid.*). Il se rencontre quelques omissions de cette sorte au cours de l'ouvrage. En particulier, on eût aimé lire, dans le chapitre consacré à Champlain, quelques pages sur son programme de colonisation, si clairement exposé dans ses mémoires de 1618 au Roi et à la Chambre du Commerce. À ces pièces essentielles, les auteurs ont préféré une lettre à Louis XIII (pp. 164-167) dans laquelle le fondateur esquisse trop rapidement certaines lignes de force de son grand projet. Signalons, par contre, une longueur (pp. 3-8), non sans souligner qu'elle est en quelque

sorte un résultat moins heureux du désir très louable de replacer constamment les événements canadiens dans le contexte immédiat des courants de colonisation en Amérique et dans celui, non moins important, de l'histoire européenne.

Plus grave que ces faiblesses accidentelles, auxquelles s'ajoutent quatre ou cinq erreurs de faits, paraîtra l'absence, dans cet ouvrage, d'une ligne de direction bien nette. La chronologie elle-même n'imprime pas au livre ce mouvement continu vers l'avant qui aurait pu, à la rigueur, constituer un facteur au moins apparent d'unité ; le récit va et vient presque constamment en une sorte de balancement pendulaire imposé par la décision des auteurs de consacrer un chapitre à chacun des « témoins », lesquels, à l'exception de Cartier et de Lescarbot, se recourent sans cesse dans le temps. L'aventure de l'île Sainte-Croix (1604-1605) sera racontée longtemps après la tentative d'établissement à Port-Royal (1605-1607) ; la section consacrée aux *Relations* des Jésuites se termine en 1672 ; la suivante débute en 1633 ; et ainsi du reste. Les différents « témoignages » auraient dû être regroupés autour de certains phénomènes ; au contraire, la diversité dans la nature des citations surprendra le lecteur qui se sera fié au titre du livre. Qu'entendent donc les auteurs par « civilisation canadienne » ? On ne perçoit, dans les textes proposés, aucun trait de l'organisation administrative, judiciaire, religieuse de la colonie et si peu que rien de son activité économique. Silence complet, aussi, sur le Conseil de la traite (1647), le rôle du gouverneur, la législation, l'établissement du régime agraire. Sur quelles bases s'est donc édifiée la civilisation canadienne ? On devine que le mot « civilisation » a échappé à l'attention des auteurs qui se voulaient contenter d'offrir les meilleures pages des écrivains de la Nouvelle-France, au nombre desquels auraient pu figurer Dollier de Casson, Mère Juchereau de Saint-Ignace et Marie Morin.

Le mirage du titre mis à part, et compte tenu de quelques lacunes, voici un beau et bon livre. Souhaitons que les étudiants de nos collèges, grâce à lui, apprennent à fréquenter les auteurs de la Nouvelle-France et trouvent ainsi un indispensable complément à leurs cours d'histoire du Canada.

André VACHON

*Presses de l'Université Laval,
Québec.*

Roland LAMONTAGNE, *Succès d'intendance de Talon*, Montréal, Les Éditions Léméac, 1964, 78 p.

Bigot et Talon sont les seuls intendants de la Nouvelle-France qui aient eu leur biographe. Un peu vieillot, le *Jean Talon* de Thomas Chapais conserve du moins le mérite d'être une biographie exhaustive du premier intendant, bien que celle-ci se prêterait, au plan de l'interprétation, à beaucoup de rectifications. Est-ce là ce qui a tenté M. Lamontagne ? Il est difficile de le dire, l'auteur n'ayant guère dévoilé ses intentions, lesquelles du reste ressortent assez mal de ce livre bizarre. Le titre, d'abord, semble annoncer le but de l'ouvrage : montrer la réussite de l'intendant. Mais l'auteur se contente d'énumérer certains gestes de Talon, d'en indiquer sommairement les résultats immédiats, sans préciser, la plupart du temps, ce qu'il advint de ces prémisses après le retour en France de l'intendant. Succès passagers ? Succès durables ? M. Lamontagne ne se préoccupe pas d'en faire le départ, non plus qu'il ne décrit le contexte dans lequel œuvrait l'intendant. Peut-être encore l'auteur a-t-il voulu brosser le portrait d'un Talon sans conception et sans initiative personnelles, simple exécutant d'une politique entièrement formulée par le grand architecte Colbert ? On le pourrait croire : « L'œuvre de Talon a consisté à mettre à exécution le plan de politique coloniale qu'avait tracé Colbert » (p. 75). C'est diminuer singulièrement l'« incomparable intendant » (Mère Juchereau de Saint-Ignace) que d'en faire un quelconque outil, fût-ce aux mains d'un ministre de Louis XIV. Pour avoir négligé des aspects